

# QUATRIÈME FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (ADF IV)

## PROGRAMME DE TRAVAIL

*11-15 octobre 2004*  
*UNCC, Addis-Abeba*

**8 h 30 – 22 heures**    **Inscriptions (du samedi 9 octobre au mardi 12 octobre)**  
**Lieu : Salon Awash – Hôtel Ghion**

### **Premier jour : lundi 11 octobre - Cérémonie d'ouverture**

**14 heures – 15 heures**    **Spectacle de bienvenue donné par l'Ethiopian Dance Troupe**

**15 heures – 16 h 15**    **Discours de bienvenue :**

- ◆ *M. K.Y. Amoako*, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)

**Discours d'ouverture :**

- ◆ Un représentant de la Banque africaine de développement (BAD)
- ◆ Un représentant de l'Union africaine
- ◆ *S.E. M. Meles Zenawi*, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

**Lieu :**        **Salles de conférence 1 et 2**

**16 h 15 – 16 h 45**        **Pause (Ouverture de l'exposition ADF IV)**

**16 h 45 – 17 h 15**        **Première séance plénière**

**Président :** *M. K.Y. Amoako*, Secrétaire exécutif de la CEA

**Exposé introductif :** **La gouvernance, un défi pour nos dirigeants**

**Oratrice :** *Mme Gertrude Mongella*, Présidente du Parlement panafricain et ancienne Secrétaire générale de la Conférence sur les femmes de Beijing

**Lieu :** Salles de conférence 1 et 2

**Objectifs :**

*Cet exposé introductif portera sur la question de la gouvernance d'un point de vue général et selon l'acception courante. L'oratrice montrera que les progrès dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité sont des conditions préalables au développement durable en Afrique. Elle montrera aussi que la bonne gouvernance permet de créer un environnement favorable au développement économique et humain, de prévenir les conflits et d'aider le secteur privé à assurer la croissance économique. La bonne gouvernance donne en outre la parole aux membres de la société civile et aux sans-voix. L'exposé rappellera la place centrale qu'occupent la transparence et l'obligation redditionnelle dans la gestion de l'État, en reconnaissant que la gouvernance fondée sur la démocratie, la transparence et l'obligation redditionnelle dans tous les secteurs de la société est à la base de tout développement social et durable axé sur l'être humain. Enfin, l'oratrice exhortera les dirigeants africains à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour améliorer la bonne gouvernance en Afrique et l'inscrire dans la durée.*

**17 h 15 – 17 h 45**

**Exposé introductif : Créer un État compétent**

**Oratrice :** *Mme Ellen Johnson-Sirleaf*, Présidente de la Commission pour la réforme de la gouvernance (Libéria)

**Objectifs :**

*L'oratrice examinera les principaux éléments et défis liés à la bonne gouvernance et présentera les raisons qui militent en faveur de l'institutionnalisation d'États compétents en Afrique, en tant que moyen d'assurer le développement et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle montrera que l'État compétent en Afrique est une condition préalable à la création d'institutions efficaces et responsables, régies par le droit. Tous ces éléments sont nécessaires pour promouvoir le développement humain, protéger les droits de l'homme, prévenir et résoudre les conflits, permettre le développement du secteur privé et donner aux populations les moyens de participer à la prise de décisions qui ont des incidences sur leur vie. Enfin, l'oratrice examinera les principaux éléments permettant de renforcer les capacités ainsi que les défis connexes. Elle invitera en outre les dirigeants et les décideurs africains à concevoir et à adopter les mesures efficaces pour renforcer la bonne gouvernance et le développement durable.*

**18 h 30 – 20 h 30**

**Réception à l'hôtel Hilton**

## Deuxième jour : mardi 12 octobre

**9 heures – 18 heures**      **Réunion interactive Éthiopie de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA) [parallèlement à ADF IV]**

**Lieu :**      **Salle de conférence 4**

**Objectifs :**

*La Réunion de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA) – Session interactive Éthiopie est la troisième d’une série de cinq réunions régionales que la Commission organisera en Afrique. Les objectifs des sessions interactives sont les suivants : (i) promouvoir la réflexion des organisations de la société civile sur les questions relatives au VIH/sida et la gouvernance; (ii) tenir la société civile informée des résultats des travaux de la Commission; et (iii) intégrer les contributions de la société civile dans les délibérations et recommandations de la Commission. Ces réunions porteront essentiellement sur deux principaux thèmes, à savoir : (i) l’impact du VIH/sida sur le bien-être en milieu rural, et (ii) le VIH/sida et la sécurité alimentaire.*

**9 heures – 11 h 30**      **Deuxième séance plénière d’ADF IV**

**Lieu :**      **Salles de conférence 1 et 2**

**Président :** *M. Georges Nzongola*, Directeur du Centre d’Oslo pour la gouvernance, Oslo

**Exposés spéciaux :**

◆ **Rapport sur la gouvernance en Afrique**

**Présentateur :** *M. Okey Onyejekwe*, Conseiller régional de la Division des politiques et de la gestion du développement (Commission économique pour l’Afrique)

**Objectifs :**

*Le projet de la CEA intitulé «Mesure et suivi de la bonne gouvernance en Afrique » est une initiative, complètement nouvelle, destinée à promouvoir la bonne gouvernance en suivant des indicateurs de gouvernance dans 28 pays. Ses conclusions ont servi à élaborer le Rapport sur la gouvernance en Afrique. Les participants à la séance prendront connaissance de la méthodologie, des conclusions et des résultats dudit rapport et préciseront les défis que l’Afrique doit relever en matière de gouvernance. L’accent sera mis sur les perspectives des cinq sous-régions, qui faisaient partie du processus de validation du rapport.*

## **Experts :**

**Un représentant** de la Banque africaine de développement ;

*M. Jeffrey Katz*, Directeur du Groupe des partenariats et des affaires extérieures pour la région Afrique (Banque mondiale) ; et

*M. Adebayo Olukoshi*, Secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA) ;

### **♦ Rapport sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA)**

**Présentatrices :** *Mme Joséphine Ouédraogo*, Directrice du Centre africain pour le genre et le développement (Commission économique pour l'Afrique)

*Mme Thokozile Ruzvidzo*, Économiste hors classe au Centre africain pour le genre et le développement (Commission économique pour l'Afrique)

### **Objectifs :**

*« Le Rapport sur les femmes en Afrique » est un document d'information et de communication stratégique qui analyse, sous l'angle de l'égalité entre les sexes, les politiques nationales, sous-régionales et régionales, et recense les progrès accomplis, les meilleures pratiques et les nouvelles priorités en ce qui concerne le statut de la femme en Afrique. Le rapport évaluera les progrès accomplis pour ce qui est de la mise en œuvre de la Plateforme d'action de Dakar et du Programme d'action de Beijing. Il se fonde sur un nouvel instrument, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) pour mesurer l'égalité et l'équité entre les sexes, ainsi que les disparités entre hommes et femmes dans quelques pays africains. Cela permettra d'évaluer de façon plus objective les progrès accomplis ainsi que les obstacles rencontrés.*

**Intervenant :** *S.E. M. Essop Pahad*, Ministre à la présidence chargé du Bureau de la condition des femmes, des enfants, des handicapés et de la jeunesse, Afrique du Sud

**11 h 30 – 12 heures**

**Pause**

**11 h 40 – 11 h 50**

**Représentation « Les enfants de la rue » par l'African Youth Association, scène de l'exposition ADF IV**

**12 heures – 13 h 30**

**Troisième séance plénière**

**Les nouvelles normes internationales de gouvernance : Appliquer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine**

**Président :** *M. Aboulie Janneh*, Sous-Secrétaire général et Directeur du Bureau Afrique du PNUD, New York

**Lieu :** **Salles de conférence 1 et 2**

**Oratrice :** *Mme Marie-Angélique Savané*, Présidente du Groupe d'éminentes personnalités sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine

**Intervenants :** Responsables de la liaison pour le Mécanisme d'évaluation intra-africaine

*M. Donald Kaberuka*, Ministre des finances et de la planification économique, Rwanda ;

*M. Peter Anyong' Nyong'o*, Ministre de la planification et du développement national et membre du Comité directeur du NEPAD, Kenya ;

*M. Kojo J. Assan*, Directeur pour le NEPAD, Ghana ; et

*S. E. M. Jaya Krishna Cuttaree*, Ministre des affaires étrangères, Maurice

**Objectifs :**

*En application de l'engagement pris par les dirigeants africains de renforcer et d'approfondir la gouvernance en Afrique, le sixième Sommet du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre, tenu en mars 2003, a adopté le Mémoire d'entente sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et la Déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et des entreprises. Le Mécanisme est un instrument de surveillance et d'auto-évaluation auquel les pays adhèrent sur une base volontaire dans les quatre principaux domaines que sont : la démocratie et la bonne gouvernance politique; la gouvernance économique et la gestion; le développement socio-économique; et la gestion des entreprises. Il est prévu que cet exercice mène à l'adoption par les pays concernés de codes et normes dans les domaines énumérés ci-dessus. À ce jour, 23 pays ont déjà accédé au mécanisme et le Ghana, le Kenya, Maurice et le Rwanda ont déjà entamé le processus d'évaluation avec d'autres pays prêts à bientôt faire de même. Aucun pays n'a encore entièrement terminé le processus. Le montage pour les dernières étapes de l'évaluation finale devra donc être établi.*

*Cette session offrira donc une importante occasion pour faire le point sur le Mécanisme avec notamment la Présidente du Groupe d'éminentes personnalités du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et les représentants des quatre pays ayant enregistré des avancées considérables dans la procédure d'évaluation. Elle présentera les objectifs majeurs du Mécanisme, ses attentes, les principaux défis qui se posent à chacune des cinq étapes de la procédure, sa durabilité dans le temps et son appropriation par les pays. L'oratrice se penchera plus particulièrement sur les voies et moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action adopté à la fin de l'exercice. Les représentants du*

*Ghana, du Kenya, de Maurice et du Rwanda interviendront pour partager avec les participants les enseignements qu'ils ont pu tirer des missions de soutien effectuées dans leurs pays respectifs.*

**13 h 30 – 15 h 30**

**Déjeuner**

**14 heures – 17 heures**

**Ouverture de la septième Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing+10) – Conférence ministérielle consacrée à l'examen décennal de la mise en œuvre de la Plateforme de Dakar et du Programme d'action de Beijing [parallèlement à ADF IV]**

**Lieu :** Salle de conférence 2

**Présidente :** Présidente de la sixième Conférence régionale africaine sur les femmes, République du Congo

**Déclarations liminaires :**

- *M. K. Y. Amoako*, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ;
- *Mme Gertrude Mongella*, Secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et Présidente du Parlement panafricain ;
- *S. E. Mme Chantal Campaoré*, Première Dame du Burkina Faso ;
- *Un représentant* du Président de la Commission de l'Union africaine (UA) ;
- *Mme Jeanne Dambendzet*, Ministre de la promotion de la femme, République du Congo

**Objectifs :**

*La septième Conférence régionale africaine sur les femmes, Beijing+10, sera officiellement ouverte ce jour. Elle examinera les résultats obtenus ainsi que les défis à relever pour promouvoir l'égalité entre les sexes et habiliter les femmes en Afrique et étudiera les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. Elle devra approuver le processus d'examen et d'évaluation par l'Afrique du Programme d'action de Beijing, dix ans après son adoption. La Conférence recevra des contributions des organismes sous-régionaux, des institutions intergouvernementales sous-régionales et régionales, de la réunion régionale des ONG et des organismes des Nations Unies en Afrique. Elle examinera les rapports d'évaluation sous-régionale et facilitera les efforts en vue de parvenir à un consensus régional sur les questions prioritaires concernant les femmes et la voie à suivre. Les résultats de ses travaux constitueront la contribution de l'Afrique au processus d'examen mondial «Beijing+10».*

15 h 30 – 17 heures

## Quatrième séance plénière

**Exposé introductif : Systèmes traditionnels de gouvernance et État moderne**

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Président :** *M. Benjamin Nwabueze*, Spécialiste du droit constitutionnel, Lagos (Nigéria)

**Orateurs :** *Sa Majesté Kgosi Leruo T. Molotlegi*, Roi du Bafokeng (Afrique du Sud)  
*Otumfuo Osei Tutu II*, Asantehene (Roi des Ashantis) du Ghana

**Intervenants :** *M. Olara Otunnu*, Secrétaire général adjoint et Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés  
*M. Eone Batha Bienvenue*, Chef du village de Mbeng. Département du Nyong et Kelle, Province du Centre (Cameroun)

### **Objectifs :**

*Dans beaucoup de zones rurales en Afrique, les chefs traditionnels assurent le lien entre un grand nombre de gens et les formes modernes de gouvernement élu. Au cours de cette séance, les participants examineront les modes traditionnels de gouvernance et évalueront certains de leurs aspects qui sont conformes aux principes de base des valeurs démocratiques modernes ou sont adaptés aux réalités politiques contemporaines, l'accent étant mis en particulier sur l'intérêt que présentent les méthodes traditionnelles de règlement des différends. Bien que certaines coutumes soient considérées comme désuètes et incompatibles avec le développement économique, nombre de ces structures peuvent être adaptées et utilisées.*

17 heures – 17 h 30

**Pause**

17 h 30 – 19 heures

**Séances en groupe I**

Cinq séances parallèles de discussion thématique :

### **Objectifs généraux :**

*Au cours de ces séances, les participants approfondiront les débats en ligne que les divers groupes de discussion thématique ont tenus dans le cadre des préparatifs d'ADF IV. Leurs recommandations seront incorporées au document qui sera établi à l'issue du Forum. Au cours des débats en séance plénière, les participants formuleront des recommandations précises et des questions spécifiques sur les insuffisances en matière de gouvernance et le renforcement des capacités.*

*Chaque groupe de discussion thématique formulera des recommandations et des questions spécifiques qui seront présentées au Dialogue de haut niveau avec les parties prenantes, au cours de la dixième séance plénière.*

***Première séance en groupe : Perspectives sous-régionales de la gouvernance en Afrique***

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Président :** *M. Abdalla Hamdok*, Directeur de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

**Experts :**

*M. Nixon Khembo*, Conférencier à l'Université du Malawi ;  
*M. Gyimah-Boadi*, Directeur du Centre pour le développement démocratique, Ghana ;  
*M. Dieudonné Oyono*, Coordonnateur du programme national de gouvernance, Cameroun ;  
*M. Faustin B. Ntibangana*, Conseiller au cabinet du ministre d'État chargé de la bonne gouvernance, Burundi ; et  
*M. Abdelouahed Ourzik*, Directeur des études à l'Institut supérieur de l'administration, Maroc

***Objectifs :***

*À partir des débats et des consensus atteints pendant les ateliers sous-régionaux, cette séance devrait dégager des problèmes propres à chaque sous-région et leur harmonisation avec le programme d'action de gouvernance sur le continent. Elle devrait conduire à un plan d'action d'ADF IV sur la gouvernance.*

***Deuxième séance en groupe : Parlement et gouvernance***

**Lieu :** Salle de conférence 3

**Animateur :** *M. Abdelgadir Abdalla*, Secrétaire général de l'Union parlementaire africaine, Côte d'Ivoire

**Intervenant :** *M. Kasuka Mutukwa*, Secrétaire général du Forum parlementaire de la SADC, Zambie

***Objectifs :***

*Convoqué sur l'initiative de l'Union parlementaire africaine (UPA), dont le siège est à Abidjan, ce groupe examinera l'importance du corps législatif comme branche du gouvernement et son rôle primordial pour mettre en place les contre-pouvoirs à l'exécutif nécessaires. Il étudiera les questions de l'indépendance et de l'approbation de lois et d'initiatives prédéterminées, les normes de transparence et d'obligation redditionnelle, les besoins en matière de formation et de renforcement des capacités, en particulier dans les domaines de l'analyse et l'examen des politiques et du contrôle du budget.*

### ***Troisième séance en groupe : Gouvernance traditionnelle***

**Lieu :** Salle de conférence 5

**Animateur :** *M. Mathole Motshekga*, Kara Heritage Institute, Afrique du Sud

**Intervenant :** *M. Kidane Mengisteab*, Directeur de la chaire d'études afro-américaines, Pennsylvania State University, États-Unis

#### ***Objectifs :***

*Convoqué sur l'initiative du Kara Heritage Institute, ce groupe examinera les rôles des autorités traditionnelles dans les sociétés rurales, ainsi que les modifications nécessaires et les compromis en cours pour intégrer les principes démocratiques dans un souci de modernisation de la gouvernance locale. Les débats porteront sur les modes de succession, les contre-pouvoirs, la gestion des recettes publiques, les forums consultatifs, l'intégration et la nécessité de collecter et de préserver les traditions orales.*

### ***Quatrième séance en groupe : Gouvernance locale et développement participatif***

**Lieu :** Salle de conférence 6

**Animateur :** *M. Hans Binswanger*, Banque mondiale, Washington

**Intervenant :** *M. Alex Gboyega*, Département de sciences politiques de l'université d'Ibadan, Nigéria

#### ***Objectifs :***

*Convoqué sur l'initiative de la Banque mondiale, ce groupe réfléchira sur le lien entre la gouvernance locale, qui dans la plupart des cas encourage la participation, et l'inclusion politique par la décentralisation des structures gouvernementales pour une répartition équitable des biens et des services de base. Les débats porteront sur les problèmes découlant de l'absence notable d'institutions publiques au niveau local et sur la façon d'améliorer le processus de décentralisation afin d'en faire l'instrument d'une démocratie active et participative.*

***Cinquième séance en groupe : VIH/sida et gouvernance***

**Lieu :** Salle de conférence 4

**Animatrice :** *Mme Monique Rakotomalele*, représentante du FNUAP

***Objectifs :***

*Convoqué sur l'initiative de la Commission sur le VIH et la gouvernance en Afrique (CVGA), ce groupe examinera les problèmes posés par la pandémie en ce qui concerne le maintien des structures de l'État compte tenu des graves pertes en ressources humaines dans tous les secteurs. Il se penchera sur les problèmes institutionnels liés à la plus grande opération de distribution jamais envisagée à l'échelle du continent, à savoir l'acheminement de traitements anti-rétroviraux (ART) à des millions de malades.*

## Troisième jour : mercredi 13 octobre

### 9 heures – 11 heures Cinquième séance plénière d'ADF

#### *Table ronde sur la corruption et la gouvernance*

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Président :** *M. Joseph Diescho*, Conférencier, Afrique du Sud

**Présentateur :** *M. Morena Seeiso B. Seeiso*, Chef du Matsieng (Royaume du Lesotho)

**Intervenant :** *M. Chidi Anselm Odinkalu*, Juriste principal pour l'Afrique, Open Society Justice Initiative, New York

#### **Objectifs :**

*La corruption est un problème de gouvernance qui entrave le développement national. En effet, elle affaiblit l'état de droit et les institutions publiques, aggrave les inégalités socioéconomiques, encourage le gaspillage et la mauvaise allocation des ressources et a des incidences négatives sur la société, en particulier, les défavorisés. Parce qu'elle porte atteinte au principe de l'obligation redditionnelle la corruption empêche l'État de fournir à ses citoyens les services publics dont ils ont besoin. En d'autres termes, elle porte atteinte à la légitimité de l'État, car le peuple perd confiance dans le gouvernement. Les deux orateurs exposeront leurs points de vue sur les causes fondamentales de la corruption ainsi que sur les faiblesses institutionnelles et la dégradation de la situation économique qui poussent la société à tolérer la corruption, en tant que source de revenus. Ils évoqueront le rôle des acteurs extérieurs, notamment les entreprises multinationales étrangères et le manque général de transparence des institutions, qui encouragent la corruption des fonctionnaires. Ils débattront également de la prise de conscience des incidences négatives de la corruption, par les citoyens et dirigeants africains, qui exigent une politique de tolérance zéro ainsi que la volonté politique requise pour éliminer la corruption de la vie nationale.*

### 11 h 15 – 13 heures Séances en groupe II

#### **Quatre séances parallèles de discussion thématique :**

#### **Objectifs généraux :**

*Au cours de ces séances, les participants approfondiront les débats en ligne que les divers groupes de discussion thématique ont tenus dans le cadre des préparatifs d'ADF IV. Leurs recommandations seront incorporées au document qui sera établi à l'issue du Forum. Au cours*

*des débats en séance plénière, les participants formuleront des recommandations précises et des questions spécifiques sur les insuffisances en matière de gouvernance et le renforcement des capacités. Chaque groupe de discussion thématique formulera des recommandations et des questions spécifiques qui seront présentées au Dialogue de haut niveau avec les parties prenantes, au cours de la dixième séance plénière.*

***Sixième séance en groupe : Gouvernance pour renforcer le secteur privé et les partenariats***

**Lieu :** Salle de conférence 6

**Organisateur :** *M. Karugor Gatamah*, Directeur exécutif du Private Sector Corporate Governance Trust

**Intervenants :** *M. Yusuf Turundu*, African Business Round Table, Afrique du Sud ; et  
*M. Ermias Armelga*, The East African Enterprise Network

***Objectifs:***

*Convoqué sur l'initiative conjointe de l'African Business Round Table (ABR), basée à Johannesburg, et du Private Sector Corporate Governance Trust, ce groupe examinera les processus et structures nécessaires à la création d'une architecture de la gouvernance des entreprises qui encourage un secteur privé fort et dynamique. Il étudiera les cadres directeurs et réglementaires, les moyens de lutte contre la corruption, les normes et codes de conduite du monde des affaires et les partenariats public-privé.*

***Septième séance en groupe : Institutions publiques et leur capacité à fournir des services***

**Lieu :** Salle de conférence 5

**Organisateur :** Banque africaine de développement

**Intervenant :** *M. Galase Mutahaba*, Conseiller technique principal en gestion du service public, Cabinet du Président, République-Unie de Tanzanie

***Objectifs :***

*Convoqué sur l'initiative de la Banque africaine de développement, ce groupe réfléchira à la nature des obstacles rencontrés par les gouvernements africains pour mettre en place des institutions publiques capables de promouvoir la bonne gouvernance et d'améliorer la portée, l'efficacité et la viabilité des services de base. Les principaux domaines examinés seront la façon dont les institutions publiques sont encouragées à fonctionner dans la transparence, sans interférences indues, et tenues responsables de leurs actions.*

### ***Huitième séance en groupe : TIC et gouvernance***

**Lieu :** Salle de conférence 3

**Organisateur :** Division des services d'information sur le développement de la Commission économique pour l'Afrique

**Présentateur :** *M. Gianluca Misuraca*, Conseiller en gouvernance et administration publique au Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), Maroc

**Intervenants :** *M. Dayo Ogunyemi*, Expert juridique, New York ; et *M. Kagai B. Kanuri*, Coordonnateur de la Free Software and Open Source Foundation for Africa (FOSSFA)

#### ***Objectifs:***

*Convoqué sur l'initiative de la Division des services d'information sur le développement de la CEA, ce groupe examinera comment les technologies informatiques et électroniques peuvent faire avancer l'évolution de la façon dont les gouvernements fournissent des services et des informations. Les débats consacrés à l'administration en ligne porteront sur les éléments nécessaires, les problèmes d'infrastructure et des exemples de réussite dans l'amélioration de l'efficacité du gouvernement dans différents secteurs, en fonction des réalités africaines.*

### ***Neuvième séance en groupe : Médias et gouvernance***

**Lieu :** Salle de presse

**Organisatrice :** *Mme Akwe Amossu*, Conseillère en communication hors classe (CEA)

**Présentateur :** *M. Manoah Esipisu*, Correspondant hors classe au Bureau Afrique australe de l'agence Reuters

**Intervenante :** *Mme Audrey Brown*, journaliste et présentatrice d'un journal télévisé

#### ***Objectifs :***

*Convoqué sur l'initiative de l'Équipe de communication de la CEA, ce groupe examinera le rôle actuel des médias africains (sous toutes leurs formes : médias d'État, privés ou publics ; non gouvernementaux, nationaux et communautaires; organes de radiodiffusion, médias écrits et Internet) dans la promotion de la bonne gouvernance. Il s'intéressera en particulier au rôle des médias dans la création et la préservation d'une "société ouverte" dynamique et bien informée et d'une culture démocratique améliorée grâce à la transparence et à la responsabilité, à l'amélioration du sort des « sans voix », à la promotion du dialogue et à la fourniture d'un espace de liberté d'expression.*

**9 heures – 18 heures Réunion ministérielle sur Beijing + 10 (suite) [parallèlement à ADF IV]**

**Lieu :** Salle de conférence 2

**9 heures – 18 heures Réunion de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA) – Troisième réunion des Commissaires de la CVGA [session à huis clos parallèlement à ADF IV]**

**Lieu :** Salle de conférence 4

**Président :** *M. K.Y. Amoako*, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique

**Objectifs :**

*Les membres de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA) se réuniront à huis clos le 13 octobre 2004 afin de faire le point de la situation et décider de la marche à suivre. La Commission est un organe de l'ONU, présidé par M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Vingt commissaires dirigent les travaux de la Commission et servent d'ambassadeurs et de défenseurs de la cause.*

**13 heures – 14 h 30 Déjeuner**

**14 h 30 – 16 heures Sixième séance plénière**

***Institutions en vue d'une gouvernance effective***

**Présidente :** *Mme Frene Noshir Ginwala*, ancienne Présidente du Parlement, Afrique du Sud

**Exposés :**

◆ **Vers un pouvoir judiciaire indépendant et efficace en Afrique**

**Orateur :** *M. A. M. Akiwumi*, ancien Président de la Cour de justice du Marché commun pour l'Afrique de l'Est et australe (COMESA)

**Objectifs :**

*Dans la plupart des pays africains, le pouvoir judiciaire est le plus faible et le moins indépendant des trois pouvoirs du gouvernement. Outre le problème général que constitue le manque de contre-pouvoir, le pouvoir judiciaire en Afrique présente également de graves carences d'ordre structurel et systémique qui affaiblissent l'état de droit et empêchent la protection des droits civils. Le Rapport sur la gouvernance en Afrique, qui se fonde sur des rapports nationaux détaillés concernant la gouvernance*

*élaborés par la CEA, a notamment recensé trois problèmes majeurs qui empêchent le pouvoir judiciaire de s'acquitter de sa mission efficacement et effectivement dans les États africains, à savoir : le manque d'indépendance ou l'indépendance limitée, le faible niveau d'intégrité et le manque de capacités.*

*L'orateur évoquera les questions liées à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, en tant qu'élément important de la bonne gouvernance. Il examinera également le rôle important que joue le pouvoir judiciaire dans l'état de droit et le respect de la légalité, en tant qu'arbitre dans les différends portant sur la constitution qui opposent le pouvoir législatif au pouvoir exécutif. Il étudiera les moyens de relever ces défis et de mettre en place ou d'inscrire dans la durée les réformes et changements proposés.*

◆ **Partis politiques et efficacité du pouvoir législatif**

**Orateurs :** M. Wycliff Bakandonda, Conseiller pour le programme Reform Agenda, Ouganda ; et  
M. Peter Ollo Aringo, Membre du Parlement et du Conseil constitutionnel, Kenya

**Objectifs :**

*Comme partout ailleurs, en Afrique, les partis politiques sont les principaux instruments institutionnels qui contribuent à la consolidation de la démocratie et de la vie politique. Ils jouent un rôle important dans le processus de démocratisation car ils tiennent un autre discours et proposent des options viables, en termes de politiques et de bonne gouvernance. Ainsi les partis politiques africains doivent-ils être institutionnalisés.*

*Le Rapport sur la gouvernance en Afrique recense divers critères permettant de déterminer dans quelle mesure les partis sont institutionnalisés et si un pays donné est une véritable démocratie fondée sur le multipartisme. Il s'agit notamment du fonctionnement interne, de la diversité de la base sociale et du caractère inclusif des partis, la mesure dans laquelle ces derniers sont traités sur un pied d'égalité et leur degré d'interaction avec la société civile et les décideurs.*

*Les orateurs mettront l'accent sur la question de l'institutionnalisation des partis politiques du point de vue du degré de complexité, de l'adaptabilité, de l'identification et de l'autonomie financière par rapport à l'État, du fonctionnement interne et de la centralisation des pouvoirs, de l'inclusion sociale et des caractéristiques de la société civile.*

**16 heures – 16 h 30 : Pause**

## 16 heures – 18 heures : Septième séance plénière

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Président :** *M. Salim Ahmed Salim*, Président de la Fondation Mwalimu Nyerere et ancien Secrétaire général de l’OUA, République-Unie de Tanzanie

**Exposés :**

♦ **Voix des populations et obligation redditionnelle : L’influence croissante de la société civile en Afrique**

**Présentateur :** *M. Kumi Naidoo*, Directeur exécutif de CIVICUS (Afrique du Sud)

**Objectifs :**

*Ces vingt dernières années, le discours sur les politiques et le développement a mis l’accent, à juste titre, sur les activités de la société civile. Il est maintenant communément admis que la collaboration et la participation de la société civile sont souvent des éléments déterminants dans la mise en œuvre des initiatives de développement. La société civile est plus proche de la population que la plupart des acteurs gouvernementaux, ce qui est un avantage, car elle peut, mieux que le gouvernement, mobiliser les populations et répondre à leurs besoins.*

*La bonne gouvernance passe par la mise en œuvre d’initiatives de développement auxquelles il est très important d’associer la société civile. Cette dernière joue de plus en plus un rôle déterminant pour habiliter les populations, obliger les responsables à rendre des comptes et améliorer la gouvernance du point de vue de la qualité et de l’inclusion.*

*Cet exposé portera sur l’inclusion de la société civile pour la formulation des politiques, sur la transparence de la gouvernance, sur l’accès à l’information et sur le rôle de la société civile pour améliorer les performances de l’État.*

▪ **Droits de l’homme et bonne gouvernance en Afrique**

**Présentateurs :** *M. Adama Dieng*, Greffier du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Arusha (République-Unie de Tanzanie) ;  
et  
*Mme Amina Augie*, Cour d’appel de Benin City (Nigéria)

**Objectifs :**

*Il est généralement admis qu’une société civile dynamique joue un rôle déterminant dans la lutte contre l’injustice. Dans certains pays, les violations des droits des citoyens et de l’état de droit constituent les principaux problèmes. Dans d’autres, le processus judiciaire n’est pas*

*parvenu à faire respecter les droits de l'homme et les principes élémentaires d'équité. Quel que soit le type d'injustice en cause, il faut toujours prendre en compte les possibilités dont dispose la société civile pour lutter contre ces injustices. La difficulté réside dans le fait de trouver les moyens de promouvoir les droits de l'homme dans le cadre de la bonne gouvernance en Afrique.*

*Cet exposé portera sur les aspects suivants de la justice sociale, du droit et de l'état de droit : i) le plaidoyer des organisations de défense des droits de l'homme; ii) le rôle des organisations de la société civile qui luttent pour la défense des droits de l'homme par des procédés juridiques officiels; iii) les obstacles politiques que rencontre la société civile dans sa lutte contre l'injustice, pour l'avènement de la justice sociale et politique et pour l'état de droit.*

**18 h 30 – 20 heures**    **Dîner**

**20 heures – 23 heures**    **Réunions parallèles des groupes de réflexion thématique pour compiler leurs recommandations pour la Déclaration de consensus d'ADF IV**

## Quatrième jour : jeudi 14 octobre

9 heures – 12 h 30 **Huitième séance plénière**

**Incidence du VIH/sida sur les capacités de gouvernance en Afrique et le renforcement des soins**

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Observations liminaires :** *M. Kenneth Kaunda*, ancien Président de la Zambie et parrain de la Commission sur le VIH/sida et la gouvernance en Afrique (CVGA)

**Animateur :** *M. K.Y. Amoako*, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique et Président de la CVGA

**Intervenants :** Plusieurs membres de la Commission sur le VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA)

**Objectifs :**

*Contrairement aux nombreux autres problèmes que connaît le continent, l'épidémie de VIH/sida est, de par son ampleur, sa nature et ses conséquences, une crise sans précédent en Afrique. Le VIH/sida est en train de modifier sensiblement la structure démographique des communautés sur l'ensemble du continent, de réduire les capacités de développement durable des pays et de compromettre les progrès sociaux et économiques, de ces dernières décennies. Dans le cadre de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique, le continent le plus touché par le VIH/sida, entreprend d'étudier pour la première fois l'épidémie sous tous ses aspects, en envisageant ses conséquences futures probables.*

*Cette séance plénière portera sur les principaux problèmes qui se posent aux gouvernements africains qui luttent pour endiguer l'incidence du VIH et du sida. Elle est organisée autour de deux sujets importants : le renforcement des soins et l'incidence du VIH/sida sur les capacités humaines.*

11 heures – 11 h 30 **Pause**

11 h 10 – 11 h 20 **Représentation « La violence à l'égard des enfants et la guerre » par l'African Youth Association, scène de l'exposition ADF IV**

11 h 30 – 12 h 30 **Huitième séance plénière (suite)**

**Incidence du VIH/sida sur les capacités de gouvernance en Afrique et le renforcement des soins**

**13 heures – 15 heures Déjeuner**

**15 heures – 17 h 30 Neuvième séance plénière**

**Responsabilité mutuelle et bonne gouvernance en Afrique : Le rôle des partenaires de développement**

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Président :** *M. K.Y. Amoako*, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique

***Groupe d'experts ministériels des partenaires du développement :***

- *Mme Anna Maria Agnes van Ardenne-van der Hoeven*, Ministre de la coopération pour le développement, Pays-Bas ;
- *Mme Hilde Johnson*, Ministre du développement international, Norvège ;
- *M. Paul Hunt*, Vice-Président de la branche Afrique et Moyen-Orient, Agence canadienne de développement international ;
- *M. Bengt Säve-Söderbergh*, Ambassadeur, ancien Secrétaire général de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, Ministère des affaires étrangères, Suède

**Interlocuteur :** *M. Gerald Ssendaula*, Ministre des finances, de la planification et du développement économique de l'Ouganda; Président de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

***Objectifs :***

*Dans le contexte de la responsabilité mutuelle des résultats des activités de développement, comme le prévoit le NEPAD, cette séance vise à donner aux partenaires de développement l'occasion de procéder à un échange de vues sur la façon dont leurs organismes de développement s'attachent à combler les lacunes en matière de capacités institutionnelles et techniques dans les systèmes et processus de gouvernance en Afrique et à mettre leurs programmes d'assistance en conformité avec les principes de transparence et de responsabilité.*

**15 heures – 18 heures Séance à huis clos sur les priorités de la mise en œuvre (parallèlement à la neuvième séance)**

**Lieu :** Salle de conférence 5

**Objectifs :**

*Dans le cadre de cette séance à huis clos, les représentants de la CEA, de la BAD, de l'Union africaine et des groupes de discussion thématiques, notamment les deux groupes thématiques intersectoriels, d'organisations régionales, des communautés économiques régionales, certains gouvernements et experts examineront les principales conclusions du Forum.*

**18 heures – 19 h 30 Clôture de la session ministérielle sur Beijing + 10**

**Lieu :** Salle de conférence 2

**Présidente :** Présidente du Bureau de la septième Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 10)

**Discours :** *Mme Joséphine Ouédraogo*, Directrice du Centre africain pour le genre et le développement (Commission économique pour l'Afrique); et *Mme Marie-Angélique Savané*, Présidente du Groupe d'éminentes personnalités sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine

**Adoption du rapport et clôture de la septième Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 10)**

## **Cinquième jour : vendredi 15 octobre**

### **10 heures – 12 h 30 Dixième séance plénière : Dialogue de haut niveau avec les parties prenantes**

**Lieu :** Salle de conférence 1

**Président :** *M. K.Y. Amoako*, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique

**Objectifs :**

*Comme lors des précédents Forums pour le développement de l'Afrique (ADF), le Secrétaire exécutif de la CEA animera un débat entre des représentants des parties prenantes, M. James D. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et des personnalités africaines de haut niveau. La séance commencera par un discours introductif de M. Wolfensohn.*

### **12 h 30 – 15 heures Déjeuner**

### **15 heures – 16 h 30 Onzième séance plénière : Cérémonie de clôture**

**Lieu :** Salles de conférence 1 et 2

**Président :** *M. Gerald Ssendaula*, Ministre des finances, de la planification et du développement économique de l'Ouganda; Président de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

- **Compte rendu de Beijing + 10**
- **Adoption de la Déclaration de consensus**
- **Message des jeunes**
- **Observations finales de M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la CEA**